Image not found or type unknown

Courtier en assurance - SurFacturation !!!

Par **myjy06**, le **25/03/2010** à **18:57**

bonjour,
j'ai confier la gestion de mes assurances Auto/Mutuelle/Habitation/Vie
à un courtier en assurance .....
aussi je m'aperçois que d'une année sur l'autre des augmentations de cotisation importantes ...
Exemple: assurance auto (mon véhicule est un pt véhicule 5ch de 2002)
2008: 46€/Mois 2009: 55€/Mois 2010: 70€/Mois .... (tiers Maximum)
j'ai fais établir un devis chez un agent de Ma Cie d'assurance ...
verdict : 40€/Mois avec les mêmes garanties ..... !!!!!
Mon courtier me dit : "c'est comme ça & pas autrement"
Que faire ??????
je crains avoir été spolier (abus de confiance)
Qui perçois ma cotisation : Le courtier ou la Cie d'assurance?
si c'est le courtier a t'il le droit d'augmenter la cotisation?
auprès de qui dois je m'adresser ???
Merci de vos conseils

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés